

Conseil Municipal
Procès-Verbal
Séance du 17 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept Octobre, le Conseil Municipal de Fréjeville, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagné du rapport subséquent et adressé au moins cinq jours francs avant la présente séance, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales s'est réuni à la Mairie de Fréjeville, sous la présidence de **José NUNES** Maire.

- Nombre de membres en exercice : 15
- Présents : 15
- Secrétaire de séance : Laura GANSEMAN

1. Demande de l'ajout de la délibération de la maintenance du logiciel Berger Levraut à l'Association des maires du Tarn

Monsieur le Maire demande l'acceptation de l'ajout de la délibération de la maintenance du logiciel Berger Levraut à l'association de maires du Tarn.

2. Approbation du CR du 30 Aout 2022

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations concernant le compte rendu de la séance du 30 août 2022. Le CR de la séance du 30 août 2022 est adopté. Nous avons le quorum, nous pouvons délibérer.

3. Ordre du Jour

- VOTE PLUi
- Contrat secrétaire
- Questions diverses

*

*

*

➤ **Délibération n°1 : Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Laurécois-Pays d'Agout – Avis des communes membres sur le projet arrêté en conseil communautaire**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les documents du PLUi arrêté en conseil communautaire.

Le conseil municipal est défavorable à :

- 4 pour (José NUNES, Didier MAHOUX, Hélène VA, Pierre MONTENEGRO),
- 4 abstentions (Marie-Florence FARAL, Nicolas CAUSSE, Thierry ZANARDO, Sabine Gorsse)
- 7 contres (Christophe MAURIES, Jean-Bernard CEBE, Thierry CAUSSE, Mathieu LAFON, Julien AMALRIC, Laura GANSEMAN, Catherine AURIOL).

➤ **Délibération n°2 : Contrat secrétaire de mairie**

- Monsieur le Maire expose aux conseillers que le contrat à durée déterminée de Mme Joan BOCHATON qui avait débuté le 1^{er} septembre 2022, arrive à échéance le 31 octobre 2022.

Monsieur le Maire propose de renouveler le contrat de 7 mois en remplacement.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un complément d'horaire au secrétariat est à envisager aux vues de la charge de travail.

Monsieur le Maire propose un CDD de courte durée pour une durée hebdomadaire de travail de deux jours par semaine.

Le conseil municipal demande le report de cette délibération au prochain conseil municipal dans l'attente de recevoir des compléments d'informations.

➤ **Délibération n°4 : Contrat de prestation assistance progiciels**

Monsieur le Maire propose aux conseillers de transférer le contrat de prestation d'assistance progiciels à l'association des maires du Tarn.

Le coût pour la collectivité restera comparable à celui payé à ce jour et que la prestation fournie par l'ADM 81 est la garantie d'une proximité avec la collectivité,

Discussions en cours de séance

➤ **Questions diverses :**

- Les chats errants : Une réflexion doit être menée sur la bonne solution à prendre, faire une estimation du coût de stérilisation pour le budget suivant.

- Le maire propose de faire un concours photo sur un thème pour la future page d'entête du prochain bulletin municipal de Frèjeville.

- Il a été demandé de reporter au prochain conseil municipal le vote concernant le devis de l'archiviste pour les documents de la mairie.

Le Maire,
José NUNES




Le secrétaire de séance,
Laura GANSEMAN

